

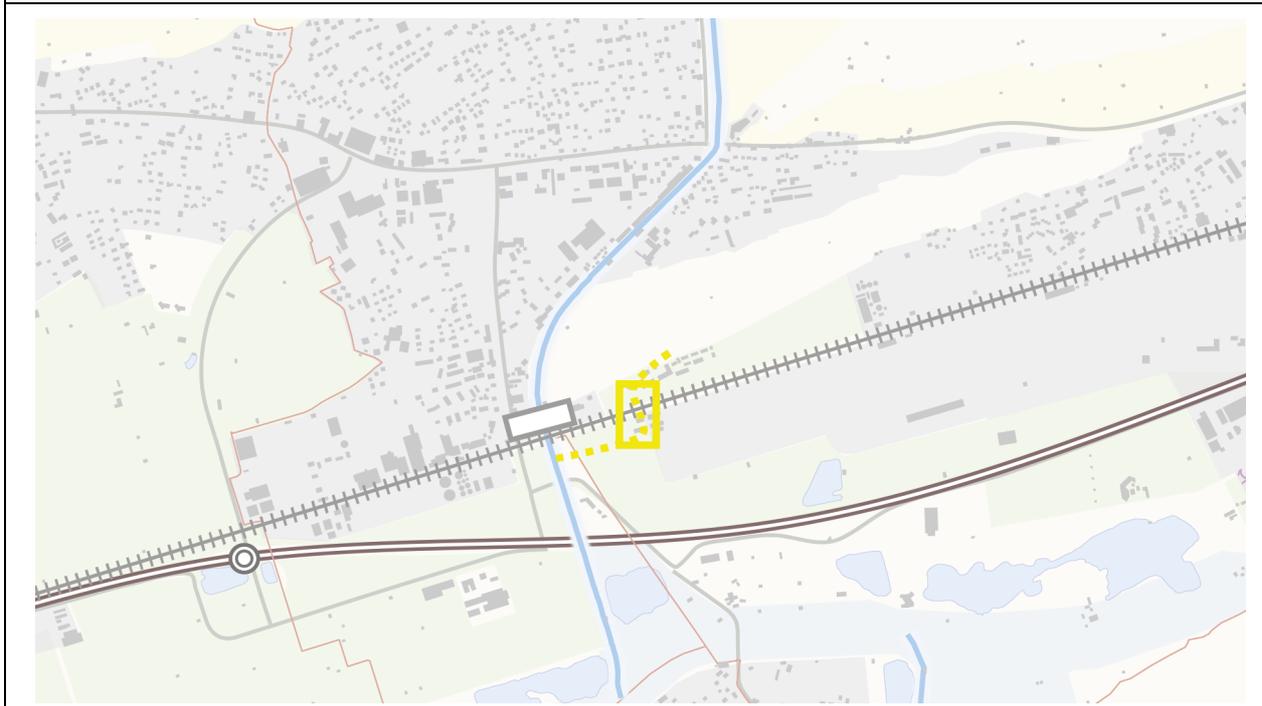
MESURE M10.5 **CONTHEY / CREATION D'UNE LIAISON MD VERS LA GARE DE CHATEAUNEUF-CONTHEY**

Thématique(s)
M10.a - Aménagements multimodaux MD / TP

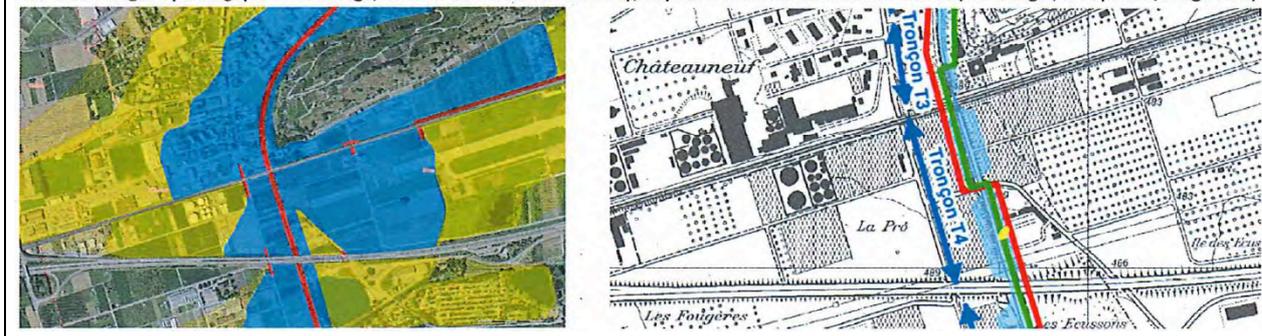
Priorité : A

Territoire concerné : Conthey
Maitre d'ouvrage : Conthey - Canton / SRTCE

Mesure du PA2 en relation : -
Mesure du PA3 corrélée / liée : -
Autres coordinations : Projet Morge
(6266.2.050) TP5 - Interface de la gare de Châteauneuf-Conthey



Carte du danger hydrologique de la Morge, secteur Châteauneuf-Conthey, et plan d'intention de mobilité douce (PA-Morge ; vert piéton/rouge vélo)



Source : Canton, LCE

INTENTION

Etat actuel

La carte des dangers hydrologiques indique un déficit sécuritaire de l'aménagement actuel de la Morge en cas de crue centennale, notamment au droit du passage des ponts de Châteauneuf-Conthey (route communale et voies CFF).

La liaison de mobilité douce dans le projet Morge est prévue ou maintenue le long de l'axe de la rivière, tantôt en rive gauche, tantôt en rive droite selon le type de mobilité. Cet axe en lien avec le cours d'eau, tout comme les autres liaisons de mobilité douce liées aux voies de communication du secteur (trottoirs routiers, etc.), sont interrompus par d'autres voies de communication (route, rail). Ces croisements posent potentiellement des problèmes de sécurité (passages piétons proche de carrefour, en courbe et/ou sur bosse).

Par ailleurs les liaisons existantes ne sont pas toujours les plus courtes et confortables dans les trajets quotidiens aux heures de pointe par exemple pour les étudiants cheminant du Sud de la gare de Châteauneuf à l'Ecole cantonale d'agriculture.

Données quantitatives

Mesure non concernée.

Objectifs

Objectifs généraux :

- Offrir des interfaces de qualité
- Densifier le réseau MD au sein de chaque commune
- Assurer la sécurité des usagers sur les réseaux MD
- Offrir une grande qualité piétonne autour des pôles d'attractivité et des centres urbains

Objectifs particuliers :

- Aménagement et revitalisation de la Morge par mesure de sécurité
- Assurer la continuité des cheminements de mobilité douce entre la gare de Châteauneuf-Conthey et l'Ecole

Description de la mesure

Un élargissement du gabarit de la Morge sous les voies de communication qui la franchissent (CFF et route communale) permettrait de faire passer un axe de mobilité douce en rive droite sous les ponts, avec connections aux quais de gare et aux trottoirs des routes existantes.

Cette solution présente moins de conflits avec les voies de communication (route, rail) en offrant une liaison sans détour pour les trajets de loisirs et pendulaires. La résolution du problème de sous-capacité hydraulique doit être analysée dans le cadre du projet Morge.

EVALUATION

Opportunité

Un projet d'aménagement et de revitalisation de la Morge en plaine est en cours (PA-Morge en adoption, projet d'enquête en élaboration). L'aménagement de l'interface de la gare de Châteauneuf-Conthey est prévu dans le cadre du PA2 aggroSion.

Ces deux éléments offrent l'opportunité de repenser l'accessibilité en mobilités douces dans le secteur.

Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité

CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :

- amélioration du trafic piétonnier et cycliste entre le nord et le sud des voies CFF à Châteauneuf
- amélioration du système de TP via l'amélioration de l'interface gare
- amélioration du réseau routier par la suppression de conflits piétons/voiture
- amélioration de l'accessibilité à la gare et à l'école
- amélioration de l'intermodalité MD / TP
- amélioration du trafic de loisirs et pendulaires le long de la Morge et en traversée.

CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) :

- amélioration de la qualité des espaces publics.

CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :

- Sécurisation des piétons par la réduction des conflits MD / TIM.

CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :

- réduction des émissions de polluants atmosphériques et de CO2 par la diminution du trafic automobile via l'incitation à la multimodalité
- revitalisation de la Morge et de ses abords.

Degré de maturité : 1

Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : Projet Morge

REALISATION

Calendrier de mise en œuvre

Date prévue du début des travaux : 2022
Date prévue de la mise en service : 2024

Calendrier de remise de l'avant-projet

2020

Coûts

Coûts estimés : CHF 1 000 000.- HT

Financement

Part fédérale : selon décision de la Confédération
Solde : Canton et Commune sur la base des coûts imputables